Chose promise, chose due !

Abderrahim DERRAJI - 2019-03-10 15:44:15 - Vu sur pharmacie.ma

«La pharmacie est l'un des maillons forts de notre système national de santé. Il joue un rôle important dans la santé publique. La place des pharmaciens fait partie des priorités de notre politique. Les pharmacies occupent un espace de santé disponible sur tout le territoire même dans les coins les plus reculés. Ce qui est une grande opportunité pour le conseil, l'éducation sanitaire et thérapeutique. Le pharmacien joue également un rôle complémentaire essentiel au service de la santé publique et des programmes du ministère. Votre contribution dans la prévention, la lutte contre les mésusages des médicaments et la pharmacovigilance n'est pas à démontrer». C'est en ces termes que le ministre de la Santé, Anas Doukkali, a introduit l'allocution qu'il a prononcée lors de la séance inaugurale du Salon Officine Expo qui s'est tenu le 1er et le 2 mars 2019 à Marrakech. Il a également rappelé, et à juste titre, le rôle joué par les pharmaciens dans les grandes campagnes de santé publique notamment le programme national de lutte contre les maladies diarrhéiques, la promotion de l'allaitement maternel et la contraception en relais des prescriptions initiales. Le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), Dr Hamza Guedira, a, pour sa part, prononcé un discours plutôt optimiste tout en rappelant la «véritable traversée du désert» que les pharmaciens ont eu à subir avec les différents gouvernements qui se sont succédés. > Le président du CNOP a également affirmé que le médicament était devenu «un instrument politique et son prix un levier social : baisser, baisser et rebaisser les prix des médicaments et profiter d'effets d'annonces tonitruantes !» Et d'ajouter : «Depuis l'arrivée de notre ministre Mr Anas Doukkali à la tête du ministère de la Santé, nous pouvons affirmer que la Pharmacie connaît un nouveau souffle. Nous avons retrouvé l'écoute qui nous manquait, une volonté de dialogue et la mise en place de solutions nécessaires, nous retenons en particulier les termes de Mr le ministre lors de la réunion la semaine dernière avec les industriels et distributeurs où il s'est engagé à assurer l'environnement idoine pour permettre à notre industrie pharmaceutique de retrouver la place de choix qui est la sienne, en particulier sur le plan continental.» Le ministre de la Santé semble très réceptif aux doléances formulées par les pharmaciens et les autres opérateurs du secteur au sujet du décret de fixation des prix des médicaments, texte qui n'a pas fait l'objet d'aucune étude d'impact sérieuse. Depuis 2013, les pharmaciens assistent désarmés à une dégringolade de leur chiffre d'affaires. L'augmentation du volume des ventes qui aurait dû être induite par les baisses des prix des médicaments, n'a été qu'un argumentaire utilisé par le prédécesseur d'Anas Doukkali pour faire passer la pilule ! Le ministre attend les résultats d'une étude d'impact de l'application du Décret de fixation des prix sur le secteur qui est menée actuellement par l'OMS (Organisation mondiale de la santé). La logique voudrait que les résultats de cette étude soient suivis de la mise en place d'un système de fixation de prix plus juste et qui plus est ne sacrifie pas l'accessibilité et la qualité des médicaments à l'autel d'une recherche de prix de plus en plus bas. Le ministre a également promis aux pharmaciens de mettre en place des mécanismes pour que le circuit légal de distribution des médicaments soit respecté, comme il s'est engagé à œuvrer pour accélérer la publication de nombreux textes attendus par les pharmaciens. Seulement, les pharmaciens habitués aux promesses non tenues versent de moins en moins dans les satisfecit et attendent que le ministre de la Santé mette à exécution au moins une partie de ses promesses avant le 4 juillet 2019, date de l'inauguration du FPI qui se tiendra à Marrakech.